



Centre
d'Enseignement
des Soins
d'Urgence
21

N° Déclaration d'existence : 26.21.P0038.21
Délivré par la Préfecture de la Côte d'Or
N° SIRET CHU DIJON
262-100-076-00013



Durée : 4 journées soit 28h en présentiel

Horaires :

8h20-8h30 : Accueil

8h30-12h30 : Formation

12h30-14h00 : Repas

14h00-17h00 : Formation

Délais d'accessibilité :

Les 16, 17, 18 mars et 20 avril 2026



Capacité :

12 participants maximum



Tarif : 700€/ participant

Équipe pédagogique :

Dr C. AVENA

Responsable pédagogique

Médecins, enseignants et équipe pédagogique du CESU 21



Adaptabilité :

Les locaux du CESU sont adaptés pour recevoir des personnes en situation de handicap.

Les formations ne sont en revanche pas toutes accessibles à l'ensemble du public : contactez-nous pour connaître les conditions et possibilités d'accueil en fonction de votre handicap

Législation / Recommandations

[IOA Référentiel 202](#)

Formation IOA

En 2025

1 formation

9 Participants

Satisfaction : 9.47/10

Taux de réussite : 100%

Public concerné : Cadre IDE et IDE exerçant dans une structure d'accueil des urgences adultes et/ou pédiatriques, titulaires de l'AFGSU niveau 2 en cours de validité (- de 4 ans).

Pré requis : non-concerné

Objectif : Acquérir les compétences permettant, en lien avec le médecin d'accueil, d'optimiser la qualité de la prise en charge du patient arrivant au SAU tant sur le plan des délais que sur l'adaptation à l'urgence de la situation.

Compétences visées / Contenu de la formation :

- Connaître l'organisation des urgences en France,
- Accueillir un patient adulte ou enfant,
- Gérer les situations de stress et d'angoisse,
- Trier et orienter,
- Connaître et maîtriser les outils d'organisation, de tri, d'aide à la prise en charge.

Méthodes et outils pédagogiques :

- Ateliers de simulation sur les gestes à acquérir,
- Pédagogie active avec mise en situation simulée,
- Apports théoriques soutenus par des médecins urgentistes, experts en sciences humaines, juristes et IDE expérimentés dans un SAU adulte et pédiatrique,
- Simulateur en santé (Rescuci-Anne etc...),
- Table ronde avec les différents intervenants des situations d'urgences, Médecins, IDE SAU, SDIS, Forces de l'Ordre, Ambulanciers privés, Médecin légiste, Psychologue etc...
- Attestation de présence.

Modalités d'évaluation :

Questionnaire d'évaluation (pré et post test)

Mises en situation professionnelle

Briefing / Débriefing

Equipe Pédagogique :

Professionnels de santé des urgences du CHU de DIJON

Téléchargez le livret d'accueil



@CESU21



Cesu 21



Mis à jour le 05/06/2026